



Je remercie les directeurs d'école de mettre cette lettre d'information à disposition de **tous** les personnels enseignants de l'école, qu'ils y soient affectés à l'année ou qu'ils y effectuent un remplacement.

La parution de ce lien « IEN-Ecoles » se fera au rythme de l'actualité. Bonne lecture !

N.B.1. : Les parutions « Infos DIJ'Est » sont disponibles sur le site de DIJON Est (Cf. « Accès réservé »)

N.B.2. : Les liens hypertextes sont signalés en **bleu** et sont actifs au « survol ».

J. Manzoni

Spécial « Évaluations nationales »

Cet infos Dij'Est a deux objectifs :

- clarifier les enjeux de cette évaluation nationale et de ses protocoles (début et mi CP, début CE1) après quelques années de mise en œuvre ;

- présenter le protocole de cette année scolaire, son contenu et les outils à disposition des enseignants.

La consultation du site Eduscol et des pages dédiées aux [évaluations de CP](#), [de CE1](#) dont la lecture reste indispensable.

Sont notamment consultables :

→ [un diaporama de présentation des évaluations](#) ;

→ [une foire aux questions](#)

Les enjeux du protocole national

Objectifs généraux de ces évaluations.

- Ces évaluations ont pour fonction d'identifier les besoins spécifiques de chaque élève, afin d'aider les enseignants à mieux adapter leurs modalités d'intervention pédagogique. Leur but essentiel est de prévenir les difficultés d'apprentissage en lecture et en mathématiques pour chaque enfant, en raccourcissant le délai entre la détection d'un besoin et le renforcement de l'action pédagogique
- Elles établissent un niveau de départ des élèves dans les différentes compétences, qui servira de référence pour les évaluations ultérieures.
- Leur caractère national permet à l'enseignant de situer chaque élève par rapport à un même niveau d'exigence, quels que soient la région et le milieu. Disposer d'une référence nationale est un moyen pour lutter contre les inégalités territoriales

Passation des évaluations.

- Les exercices proposés à la classe ne constituent pas un examen ou une épreuve qui aurait pour objet de classer les élèves ou les écoles. L'objectif visé est que les élèves ne ressentent aucun stress. Ils doivent simplement faire du mieux qu'ils peuvent, comme pour toutes les autres activités en classe.
- Il est donc essentiel de veiller à présenter aux élèves de la façon la plus simple, mais aussi la plus rassurante, ce qu'on attend d'eux afin qu'ils n'éprouvent pas d'appréhension.
- Les évaluations ne doivent donc pas être présentées aux élèves comme ayant un enjeu particulier pour les élèves (quelque chose qui peut être "réussi" ou "raté"). Il n'est même pas nécessaire de prononcer le mot "évaluation" devant les élèves. Les exercices peuvent être simplement présentés comme des activités pédagogiques, qui ont des règles particulières.
- Il revient à chaque enseignant de définir le calendrier de passation pour sa classe dans le respect du calendrier fixé nationalement. Afin de ne pas surcharger les élèves, il est recommandé l'étalement des épreuves sur des demi-journées distinctes.
- Les consignes de passation sont destinées à uniformiser les conditions de l'évaluation, de façon à placer tous les élèves dans la même situation. Il est important de les appliquer strictement. Aucun délai supplémentaire ne peut donc être octroyé aux élèves qui n'auraient pas fini un exercice dans le temps imparti.

Caractéristiques de certains exercices.

❖ Les distracteurs.

Dans plusieurs épreuves, l'élève doit choisir la bonne réponse parmi plusieurs autres choix possibles, parfois proches de la réponse correcte. Les chercheurs les appellent des "distracteurs".

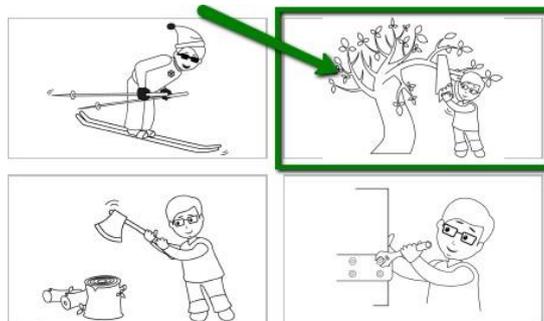
Ces propositions ne sont pas là pour piéger l'élève, mais leur but est de mieux cerner les compétences acquises par les élèves et de mieux cerner les compétences acquises ainsi que l'origine des erreurs commises.

Exemple : comprendre le vocabulaire (mots) – Début CP .

Consigne : « Entoure le dessin du mot **SCIER** ».

Distracteur révélant une difficulté potentielle d'ordre phonologique : **SKIER**.

Distracteur révélant une difficulté potentielle d'ordre sémantique : **COUPER**



❖ Les épreuves réalisées en temps limité.

Épreuves de lecture de mots en début CE1, comparaison de nombre en début CP.

Ce qui est visé alors n'est pas juste la capacité à faire quelque chose (par exemple, reconnaître des lettres), mais *l'automatisme de cette capacité* (ce qui peut être très important, par exemple pour la fluence de lecture).

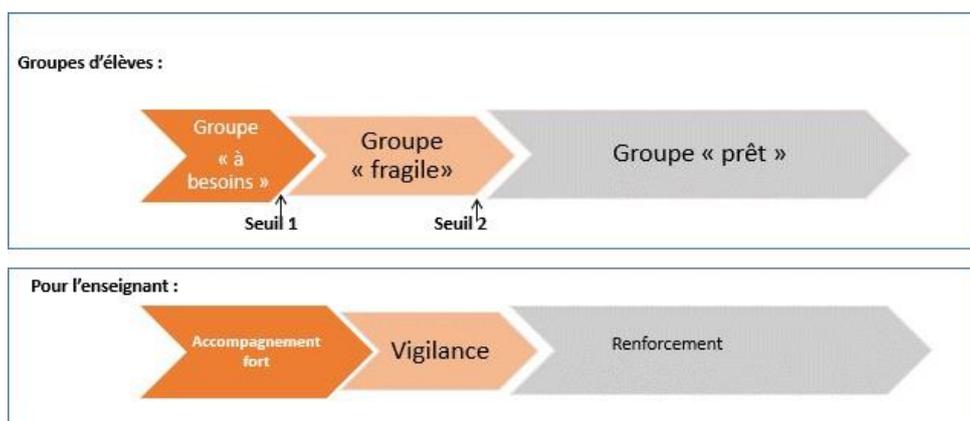
- De manière à être le plus sensible possible aux différences individuelles, il importe que tous les élèves ne puissent pas donner toutes les réponses dans le temps imparti. C'est pour cela que la liste d'items est trop longue pour pouvoir être terminée.
- Cela n'a pas lieu d'engendrer de la détresse ou de la frustration chez les élèves, dans la mesure où les enseignants prennent la précaution de leur expliquer qu'il est parfaitement normal de ne pas terminer le test dans le temps imparti. Rassurer les élèves par rapport à leur performance est crucial.

Interprétation et exploitation des résultats.

Seuils de réussite.

Deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- Un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés : un besoin est identifié, une intervention pédagogique doit être mise en œuvre sans délai.
- Un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles. Une vigilance accrue doit être exercée.



Connaître le nombre d'items réussis définissant les seuils de réussite des différents exercices permet de situer plus précisément les difficultés potentielles des élèves

Exemple (évaluation mi CP).

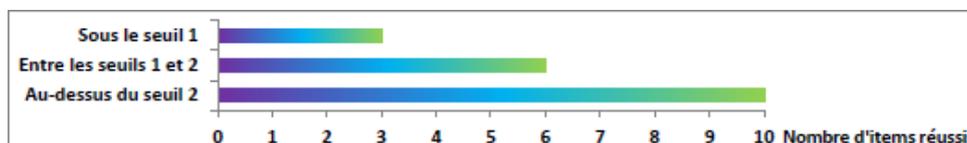
Ecrire des syllabes dictées (Séquence 1 - Exercice 2)

● ○

Syllabes :
mu, ti, na, lur, sar, ol, moi, che, tra, pli.

- 10 items pour cet exercice : syllabes simples de type CV (**mu**), ou plus complexes du type CVC (**lur**) ouCCV (**pli**), ou avec la présence de digraphes comme le « **oi** » ou le « **ch** ».

Les seuils de réussite sont les suivants :



- Élèves à besoin (sous le seuil 1) : 0 à 3 items réussis. Ces élèves écrivent essentiellement des syllabes simples comportant deux lettres dont la structure est consonne-voyelle (**mu, ti, na**).
- Élèves fragiles (entre les seuils 1 et 2) : 4 à 6 items réussis. Ces élèves écrivent des syllabes simples comportant deux lettres (exemple : **mu, ti, na**, éventuellement **ol**) mais également quelques syllabes comportant trois lettres dont la structure est voyelle-consonne-voyelle (**lur, sar**). L'écriture de syllabes complexes (**tra, pli**) et de syllabes contenant des digraphes (**che, moi**) demeure particulièrement difficile.
- Élèves "prêts" (au-delà du seuil 2) : 6 à 10 items réussis. Ces élèves sont en mesure d'écrire des syllabes de trois lettres qu'elles soient complexes ou composées de digraphes.

Remarques sur la fixation des seuils.

Elle est confiée à un groupe d'experts (enseignants de GS/CP/CE1, CPC, IEN) qui échange, confronte leurs analyses des résultats et fixe par consensus le seuil. La diversité des profils composé de « praticiens » garantit la détermination des seuils, en cohérence avec la attendus nationaux et la réalité des classes.

- Pour certains exercices, le seuil de réussite est élevé : il s'agit de compétences fondamentales. Pour d'autres exercices, la compétence est plus complexe ou bien les items composant l'exercice sont d'un niveau de difficulté élevé. Dans ce cas, le seuil de réussite déterminé apparaît moins élevé.
- Les seuils ne sont pas les mêmes aux différents moments de la scolarité puisque les exigences sont différentes à chacun de ces moments. Pour une même épreuve, les attendus sont plus élevés à mi-CP qu'en début CP, par conséquent les seuils exigibles seront plus élevés. C'est le cas par exemple pour l'épreuve de phonie-graphie.

Calendrier 2022/2023 – Evolution des contenus - Outils

Calendrier national.

Évaluations début CP	12/09/22 au 23/09/22	Identifier les besoins des élèves en complémentarité avec les premières évaluations/observations du début d'année et la synthèse des acquis de fin de maternelle.
Évaluations début CE1	12/09/22 au 23/09/22	Identifier les besoins des élèves en cohérence avec les bilans du LSU et les analyses dans le cadre des conseils de cycle 2. Une attention particulière devra être apportée aux élèves de CE1 fragiles dans le passage au CE1.
Évaluation mi CP	16/01/23 au 27/01/23	Évaluer à mi année les progrès réalisés, les fragilités persistantes.

Chaque enseignant définit sur la quinzaine le calendrier de passation pour sa classe. L'étalement des épreuves sur plusieurs jours est recommandé.

Les cahiers de l'élève et les guides pour le professeur sont accessibles depuis EDUSCOL :

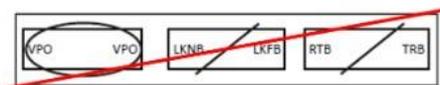
- [Cahier de l'élève CP](#)
- [Cahier de l'élève CE1](#)
- [Guide pour le professeur CP](#)
- [Guide pour le professeur CE1](#)

NB1 : les versions adaptées de ces documents sont également accessibles. Vous pouvez nous en demander.

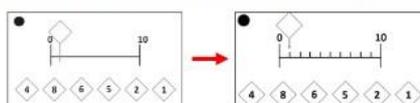
NB2 : si vous disposez d'un vidéo projecteur, d'un TBI, il peut être judicieux d'accompagner la passation par la projection des exercices afin d'aider les élèves et de limiter les difficultés liées aux caractéristiques matérielles des exercices.

Evolution des exercices.

- **Au CP.**
 - L'exercice « Comparer des suites de lettres » a été supprimé.



- L'exercice de la ligne numérique a été supprimé et remplacé par l'exercice de la ligne graduée.



- La consigne de l'exercice « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre » a été modifiée.

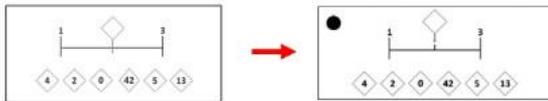
E b a c d
 ß o A e D e
 o e B c a d

- **Au CE1.**

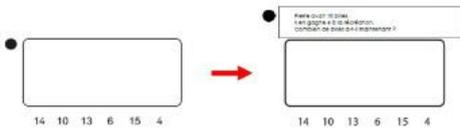
- L'exercice « Représenter des nombres entiers » a été supprimé.



- L'exercice de la ligne numérique a été supprimé et remplacé par l'exercice de la ligne graduée.



- Les énoncés ont été ajoutés pour les exercices de résolution de problèmes.



- Le texte de fluence a été modifié.



Portail de saisie des réponses et de restitution des résultats.

Saisie sur le portail : du 12/09 au 30/09/22 (respect impératif de ces dates).

⚠ Il est impératif que les listes d'élèves de CP et de CE1 soient à jour (élèves définitivement admis). Je remercie les directeurs d'y veiller.

Mise à disposition des résultats de la classe dès la fin de la saisie sur portail.

Téléchargement des résultats jusqu'au 30/09/2022.

Restitution à destination des enseignants.

- une présentation en arborescence des différents domaines testés avec la liste nominative des élèves dont les résultats se situent en deçà du premier ou du deuxième seuil ;
- des tableaux de bord par discipline téléchargeables pour l'aide à l'analyse des résultats individuels ou de la classe ;
- le positionnement des élèves dans les groupes ;
- les scores des élèves par compétence ;
- les résultats détaillés des élèves pour chaque exercice.

Sont accessibles au téléchargement les éléments suivants :

- [Guide pour l'accès directeur](#)
- [Guide pour l'accès enseignant](#)

Guide des scores.

Document est accessible [depuis le portail EDUSCOL](#)

	<p>Pour chaque exercice, il présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ sa consigne, ➤ une justification didactique, ➤ le nombre d'items passés, ➤ les critères de réussite, ➤ la tâche de l'élève, ➤ le niveau auquel ont été fixés les deux seuils, ➤ les difficultés généralement rencontrées par les élèves, ➤ une caractérisation des groupes.
--	---

Fiches ressources pour l'accompagnement des élèves

Des fiches destinées aux enseignants, proposant des pistes d'analyse des résultats et de travail avec les élèves, seront prochainement disponibles sur ESDUSCOL.

Elles ont été élaborées par des membres du Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), de la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP) et de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) appuyée par des conseillers pédagogiques et des maîtres E. L'en-tête de chaque fiche rappelle la compétence évaluée et le ou les exercices qui lui sont associés.

Pour chaque compétence évaluée, les informations seront distribuées dans quatre parties distinctes :

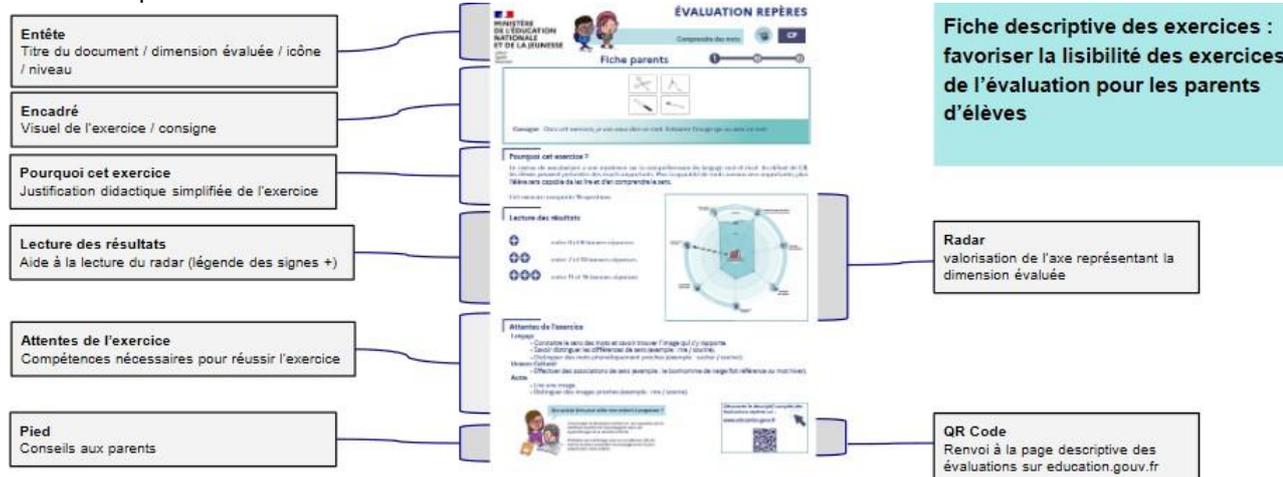
- Pourquoi ce test ?
- Type de difficultés rencontrées généralement par les élèves ;
- Suggestions d'activités pour renforcer cette compétence ;
- Calendrier d'actions.

Information et restitution à destination des parents.

Cette année, au-delà des infographies disponibles (évaluations repères [CP](#) ou [CE1](#)) , la fiche de positionnement de l'élève a évolué.



Fiche descriptive des exercices.



Pour plus de précisions, les diapositives 21 à 26 du [diaporama de présentation des évaluations](#) précisent ces évolutions.

Pour aller plus loin Ressources

Note de service permanente n°16 : « Exploiter des évaluations », disponible sur le site de la circonscription (accès réservé).
Site Eduscol :

- [Fiches descriptives de chaque exercice à destination des parents.](#)
- Fiches ressources pour l'accompagnement des élèves (révisées régulièrement , elles seront prochainement disponibles sur le site Eduscol).